

## **Les associations de propriétaires et d'habitants appellent l'Etat et les communes à la concertation**

### **Communiqué de presse**

Un an jour pour jour après avoir mené la fronde avec un succès certain auprès des communes contre le plan directeur cantonal de 2030 en l'état, les associations reviennent sur la scène pour exposer leurs idées, relater le travail accompli et inviter les collectivités à travailler de manière participative et anticipée au niveau de l'aménagement du territoire.

L'Etat a remis l'ouvrage du plan directeur cantonal 2030 sur le métier et les communes seront à nouveau consultées. Le moment est opportun pour que communes et canton entament un dialogue constructif et une démarche concertée.

**C'est en avançant ensemble que l'on parviendra à construire un habitat de qualité.** Tel est l'appel lancé aux collectivités par 24 associations de propriétaires et d'habitants afin qu'elles s'engagent davantage dans une démarche participative. Lors de la conférence de presse tenue le 22 juin 2012, des exemples ont été présentés pour appuyer leurs propos.

**Opter pour une véritable concertation.** Les habitants propriétaires souhaitent rester maîtres et acteurs de leur propre destin, ils ne sont pas opposés au développement mais souhaitent participer à ce dernier et non pas le subir. La concertation appliquée de la conception d'un projet jusqu'à sa concrétisation permet d'y parvenir.

**Grâce à la méthode participative, un développement qualitatif harmonieux est possible.** La meilleure manière d'y arriver est de travailler ensemble le plus en amont possible au niveau de la planification directrice. Deux communes, Onex et Vernier, ouvrent la voie en matière de planification participative touchant la zone villa : Onex révisé son plan directeur communal en y associant habitants et propriétaires ; Vernier s'engage au niveau d'un plan directeur de quartier, celui de la zone villa bordant l'avenue Louis Casai avec l'appui de l'AICC et de Pic-Vert. Initiée par l'instance politique la plus proche du terrain, la commune, cette voie participative a les meilleures chances d'aboutir, pour autant que l'autorité compétente y adhère également.

En matière d'aménagement, la compétence revenant au canton, il est nécessaire que ce dernier s'engage lui aussi dans la voie de la concertation. Aux Grands Esserts, le dialogue entamé par le conseiller d'Etat François Longchamp avec la commune de Veyrier et les associations a permis de débloquent une situation conflictuelle qui promettait de s'enliser. L'accord conclu permettra d'aboutir à la réalisation rapide de 800 logements à travers un processus participatif au niveau du plan localisé de quartier. Au chemin de Challendin, à Chêne-Bougeries, c'est aussi après coup que le processus participatif a pu s'initier. Certes, il a fallu passer par un référendum pour que les habitants et les associations se fassent entendre, et puissent revoir le PLQ avec le soutien de la commune mais le résultat est là : la planification participative a permis d'aboutir à un accord respectant la densité souhaitée. Les 150 logements attendus ont dès lors toutes les chances de voir le jour, pour autant que dans ce dossier, comme à Veyrier, le Conseil d'Etat fasse preuve de pragmatisme.

**Lancy, la commune qui ne joue pas le jeu de la concertation.** Les quartiers de Surville et des Semailles en sont les tristes témoins. Ce sont loin d'être les seuls, sur le Plateau de Saint-Georges aussi la colère gronde face à l'absence d'écoute de la commune. Les PLQ sont imposés et les blocages inévitables car les habitants sont prêts à se battre pour que leurs droits soient respectés et la valeur patrimoniale de leur quartier préservée. Il est temps que leurs voix, tout comme celles des associations qui les fédèrent, soient entendues et que la concertation devienne le choix naturel de notre société.

**Pour toute information :** Christian Gottschall, président Pic-Vert T 079 465 48 35 et Christina Meissner, secrétaire générale Pic-Vert T 078 821 16 69